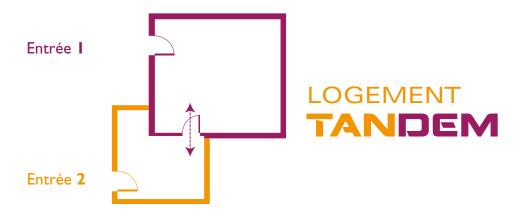


Au sein d'un immeuble collectif, le Logement Tandem propose, en complément des autres typologies d'appartements de la résidence, un appartement évolutif s'adaptant aux modes de vie et favorisant notamment la cohabitation. Le Logement Tandem peut se décliner en type T3, T4 ou T5.



Le Logement Tandem, c'est :

- 1 appartement répondant à toutes les exigences réglementaires (normes thermiques, acoustiques, électriques, handicapées, stationnements, ...)
- 2 espaces de vie indépendants : l'appartement bénéficie de 2 entrées palières :
 - La première, classique, donnant dans le hall d'entrée de l'appartement.
 - La seconde, donnant accès directement à l'une des chambres de l'appartement. Equipée de son propre cabinet de toilette avec WC, cette chambre est reliée à l'espace de vie commun de l'appartement (séjour, cuisine) par une porte sécurisée et isolée, bénéficiant d'une sonnette d'appel entre les 2 espaces.
- des équipements adaptés au vieillissement ou au handicap : bac à douche, volets roulants électriques...

2 unités d'habitations peuvent être créées, au gré des envies et des besoins des cohabitants, privilégiant le partage et l'échange, tout en garantissant l'intimité de chacun, et favorisant ainsi une saine et durable cohabitation.

Le Logement Tandem : une solution économique pour un appartement évolutif

- à la construction
 - Pas d'aménagement technique majeur
 - Optimisation des surfaces construites
- à l'utilisation
 - Mutualisation des frais fixes (abonnements fluides (eau, électricité, gaz), taxes habitation, ...)
 - Optimisation des frais de chauffage
 - Réversibilité totale sans surcoût : le logement en mode « cohabitation » se transforme, sans aucun travaux et immédiatement, en logement familial traditionnel.